



Conseil économique et social

Distr. générale
16 décembre 2019
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante et unième session

3-6 mars 2020

Point 3 f) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour examen et décision :
indices des prix

Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2019/210 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de faire tenir à la Commission de statistique, pour examen, le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix. Dans son rapport, le Groupe présente les faits nouveaux et les activités menées récemment dans le domaine des statistiques des prix, en particulier les progrès accomplis dans la mise à jour du Manuel de l'indice des prix à la consommation. La Commission est invitée à faire sienne la publication intitulée *Consumer Price Index Manual: Concepts and Methods* (manuel de l'indice des prix à la consommation : concepts et méthodes), fruit de vastes consultations menées au niveau mondial, et à en faire une norme statistique internationale ainsi qu'à encourager les pays à en faire usage aux fins de l'élaboration des indices des prix à la consommation nationaux.

* E/CN.3/2020/1.



I. Résumé

1. Les statistiques des prix relèvent de la compétence de plusieurs organisations internationales et le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix a pour mission de rassembler ces parties prenantes. Au cours de l'année écoulée, la dernière main a été mise à un manuel actualisé consacré à la compilation des indices des prix à la consommation et intitulé *Consumer Price Index Manual: Concepts and Methods* ; ce manuel est présenté à la Commission de statistique pour approbation. L'amélioration de la méthode de compilation d'indicateurs immobiliers comparables se poursuit, des groupes spécialisés étant chargés d'approfondir les travaux sur les prix de l'immobilier résidentiel et commercial. Le Programme de comparaison internationale publiera prochainement de nouvelles données sur les parités des pouvoirs d'achat pour 176 pays et rendra compte de ses travaux à la Commission séparément.

II. Introduction

2. Le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix a été créé en 1998 pour élaborer des normes et recommandations internationales sur les statistiques des prix, recenser les pratiques optimales et en faciliter l'application, et coordonner les activités des organisations internationales dans le domaine des statistiques des prix. Il se compose de représentants d'Eurostat, de l'Organisation internationale du Travail (OIT), du Fonds monétaire international (FMI), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et de la Banque mondiale. La Banque mondiale assure actuellement la présidence.

3. Le présent rapport expose les principaux faits survenus dans le domaine des statistiques des prix depuis le précédent rapport soumis par le Groupe de travail à la Commission de statistique à sa cinquantième session tenue en 2019 (E/CN.3/2019/13). La section II du rapport porte sur les principaux faits nouveaux touchant les normes internationales et les orientations méthodologiques, la section III a trait aux questions de collecte internationale de données sur les prix et la section IV est consacrée aux réunions et conférences récentes.

III. Normes internationales et orientations méthodologiques

Mise à jour du Manuel de l'indice des prix à la consommation

4. En 2015, le Groupe de travail a chargé un groupe d'experts techniques de mettre à jour la publication intitulé *Manuel de l'indice des prix à la consommation : théorie et pratique* de 2004¹. Les objectifs de la mise à jour étaient les suivants : a) fournir des recommandations et des orientations plus claires et plus normatives dans les cas où la recherche, le développement méthodologique et l'expérience pratique le justifiaient, et lorsque cela était jugé utile ; b) tenir compte des enseignements de l'expérience en ce qui concerne l'applicabilité et l'utilité du Manuel de 2004 ; c) prendre en considération l'évolution des méthodes et des pratiques ainsi que de la théorie et de la recherche au cours des dix dernières années ; d) mettre à jour la documentation sur les sources de données, les méthodes de collecte des données et les méthodes de calcul connexes pour tenir compte des changements intervenus

¹ Organisation internationale du Travail *et al.*, *Manuel de l'indice des prix à la consommation théorie et pratique* (Genève, OIT, 2004).

depuis 2004 ; e) répondre à l'évolution des besoins des utilisateurs ; f) harmoniser les concepts des indices des prix à la consommation avec le Système de comptabilité nationale 2008. Le groupe d'experts techniques, dirigé par le FMI, se compose d'experts internationaux et de statisticiens des instituts nationaux de la statistique. La mise à jour du Manuel se fait sous les auspices du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix.

5. Il a été convenu que deux publications distinctes seraient établies : la première, intitulé *Consumer Price Index Manual: Concepts and Methods* (manuel de l'indice des prix à la consommation : concepts et méthodes), porterait sur les questions de compilation des indices des prix à la consommation ; la seconde, intitulée *Consumer Price Index Theory* (théorie de l'indice des prix à la consommation), passerait en revue les fondements théoriques des indices des prix à la consommation.

6. La première publication, appelée par la suite « Manuel », a fait l'objet d'une mise à jour et d'un examen à plusieurs niveaux. Premièrement, l'ensemble des chapitres sur les méthodes de compilation des indices des prix à la consommation ont été rédigés, validés par des pairs et mis à la disposition des statisticiens pour examen et observations complémentaires sur un site Web hébergé par le FMI. Les observations, commentaires et suggestions formulés au cours des consultations ont été incorporés dans la mesure du possible. Dans l'ensemble, les statisticiens ont noté que dans sa version mise à jour le Manuel donnait des conseils plus clairs et plus pratiques.

7. Deuxièmement, les projets de chapitres ont été revus à plusieurs reprises par les organismes membres du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix et une réunion organisée à Paris en octobre 2018 a été l'occasion d'examiner chaque chapitre. Par la suite, des réunions ont été organisées par téléconférence afin de discuter du calendrier et des progrès accomplis.

8. Le Manuel mis à jour rend compte également des effets de la numérisation et de l'existence de nouvelles sources, tels que l'utilisation croissante des données saisies par lecture optique, l'extraction de données et de prix en ligne, l'étude des points de vente en ligne et les prestataires de services de la nouvelle économie numérique. Ces innovations, de même que les nouvelles sources de données et le rôle des indices des prix à la consommation dans la mesure du bien-être, font partie d'un programme de recherche qui est annexé au Manuel.

9. Une consultation officielle des États Membres a été lancée en septembre 2019 et s'est poursuivie tout au long du mois d'octobre 2019. La version préliminaire des chapitres a été mise à jour pour tenir compte des observations et suggestions reçues des États Membres. Après un examen final des chapitres mis à jour, le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix a approuvé le Manuel. Il demande à la Commission de statistique d'en faire une norme internationale et d'encourager les pays à s'en servir pour élaborer les indices nationaux des prix à la consommation.

10. Le Manuel est disponible en version électronique sur un site Web spécialisé². Des tirages papier seront également distribués à tous les organismes nationaux de statistique et fournis sur demande aux principaux utilisateurs, notamment aux banques centrales.

11. Les chapitres de la deuxième publication, consacrée à la théorie des indices des prix à la consommation, sont en cours de validation par les pairs et seront adaptés s'il y a lieu. Cette publication sera disponible en version électronique seulement sur le site Web du FMI.

² Voir <https://www.imf.org/en/Data/Statistics/cpi-manual>.

IV. Collecte internationale des données sur les prix

A. Indices des prix à la consommation

12. Dans le cadre d'un projet conjoint du FMI et de l'OCDE, des données détaillées sur les indices des prix à la consommation et les pondérations associées sont collectées chaque mois pour chacune des 12 divisions de la Nomenclature des fonctions de la consommation individuelle (COICOP), pour les séries consacrées aux indices nationaux et pour celles relatives aux indices harmonisés, et publiées sur les sites Web du FMI³ et de l'OCDE⁴. Des données sont actuellement disponibles pour plus de 150 pays et des efforts sont faits pour élargir la couverture, aussi bien pour ce qui est de l'ajout des pays manquants que de l'obtention de séries chronologiques plus longues. La diffusion de ces données sera également améliorée. Ce projet du FMI et de l'OCDE permettra aux organisations internationales de mettre en commun les données sur les indices des prix à la consommation et allégera la charge de travail des organismes nationaux de statistique et des banques centrales. L'OCDE se sert de ces informations détaillées depuis 2018 pour compiler les données de type contributions à l'inflation annuelle de l'indice des prix à la consommation. Ces données sont disponibles sur le site Web de l'OCDE.

B. Prix de l'immobilier résidentiel

13. La Banque des règlements internationaux et l'OCDE ont une longue expérience de la collecte et de la diffusion de données sur les prix de l'immobilier résidentiel, que ces données proviennent de statistiques officielles ou de producteurs privés. Le *Manuel des indices des prix de l'immobilier résidentiel* a stimulé l'élaboration d'indices des prix de l'immobilier résidentiel dans le cadre des travaux de statistique officiels. Eurostat⁵ publie maintenant des chiffres officiels en vertu d'un règlement liant tous les États membres de l'Union européenne, qui s'ajoutent à ceux déjà publiés par la Banque des règlements internationaux⁶ et l'OCDE⁷. Pour harmoniser plus encore les pratiques des organisations internationales en matière de collecte et de diffusion des prix de l'immobilier résidentiel, un groupe de travail sur les prix des logements a été constitué sous l'égide du Groupe interinstitutions sur les statistiques économiques et financières du G20 (voir ci-après). Ses membres sont des représentants de la Banque des règlements internationaux, de la Banque centrale européenne, d'Eurostat, du FMI, de l'OCDE et de la Banque mondiale, et il coordonne étroitement ses activités avec le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix. L'une de ses principales réalisations a été l'élaboration d'un modèle pour la compilation de données sur les prix de l'immobilier résidentiel comparables au niveau international et d'indicateurs connexes sur le logement. Sous la direction du Groupe interinstitutions, ce modèle a été approuvé lors de l'atelier thématique du G20 sur les indices des prix de l'immobilier résidentiel et de l'immobilier commercial, tenu en Argentine en janvier 2018. La collecte de données nationales suivant le modèle agréé

³ Voir <http://data.imf.org/CPI>.

⁴ Voir https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=PRICES_CPI.

⁵ Voir <https://ec.europa.eu/eurostat/web/housing-price-statistics/data/database>.

⁶ Voir <http://www.bis.org/statistics/pp.htm>.

⁷ Voir http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RPPI_TARGET (indices des prix de l'immobilier résidentiel – indicateurs clés) ; <http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=HOUSING> (base de données complète des indices des prix de l'immobilier résidentiel et autres indicateurs sur le logement) ; <http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=HOUSEPRICES> (indicateurs analytiques des prix des logements).

a commencé en 2018 pour les pays de l'Union européenne, les États membres de l'OCDE et les pays du G20, avec pour but de couvrir un plus grand nombre de pays et d'indicateurs. L'OCDE axe actuellement ses travaux sur l'élargissement de la collecte de données aux indices des prix de l'immobilier résidentiel infranationaux.

C. Programme de comparaison internationale

14. La Commission de statistique a institué le Programme de comparaison internationale comme un élément permanent du programme statistique mondial, à mener selon un cycle triennal. Il est prévu que les données sur les parités de pouvoir d'achat et les résultats du Programme soient publiés en 2020, avec 2017 comme année de référence. En outre, des données révisées pour l'année de référence 2011 et des séries chronologiques portant sur la période 2011-2017 seront également publiées. Le prochain cycle triennal du Programme, avec 2020 comme année de référence, a été lancé en 2019. Le rapport complet du Programme de comparaison internationale, qui est présenté à la Commission de statistique à sa cinquante et unième session, fait l'objet d'un point de l'ordre du jour distinct.

D. Initiative du Groupe des Vingt contre les lacunes en matière de données

15. L'Initiative du Groupe des Vingt contre les lacunes en matière de données consiste en 20 recommandations visant à améliorer les statistiques en réponse à la crise économique et financière. Pilotée par le Groupe interinstitutions sur les statistiques économiques et financières, elle vient d'entrer dans sa deuxième phase quinquennale. Parmi les recommandations, deux concernent directement les statistiques des prix. Suivant la recommandation II.17, sur les prix de l'immobilier résidentiel, les pays du Groupe des Vingt s'emploieront à publier des indices des prix de l'immobilier résidentiel conformes au *Manuel des indices des prix de l'immobilier résidentiel* et à communiquer ces données aux organisations internationales intéressées, notamment à la Banque des règlements internationaux, à Eurostat et à l'OCDE. Le Groupe interinstitutions s'emploiera à établir, en collaboration avec le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix, une série d'indices communs des prix de l'immobilier résidentiel, à encourager la production de séries chronologiques de longue durée, à établir une liste d'indicateurs divers concernant le logement et à diffuser les principales données des prix de l'immobilier résidentiel sur le site Web consacré aux principaux indicateurs mondiaux⁸. Initialement, la recommandation II.18 sur les prix de l'immobilier commercial prévoyait que le Groupe interinstitutions, en collaboration avec le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix, s'emploierait à renforcer les orientations méthodologiques sur la compilation des indices de prix de l'immobilier commercial et à encourager la diffusion de données sur les prix de l'immobilier commercial sur le site Web de la Banque des règlements internationaux. Toutefois, les participants à l'atelier thématique sur les indices des prix de l'immobilier commercial tenu en février 2019 ont mis en évidence les problèmes que continuait de poser la compilation de ces indices et le fait qu'il fallait trouver des solutions individualisées pour tenir compte de la situation de tel ou tel pays. Il a donc été jugé nécessaire de faire une entorse à la règle consistant à ne pas toucher aux cibles et de reformuler la cible associée à la recommandation II.18. La cible révisée – fournir à la Banque des règlements internationaux des données et des métadonnées sur les indicateurs des prix de l'immobilier commercial, y compris une description des sources de données et des

⁸ Voir <http://principalglobalindicators.org>.

procédures de compilation, qu'elles proviennent de sources privées ou de statistiques officielles, cette dernière option étant privilégiée – a été présentée aux participants de la conférence mondiale de 2019 sur l'Initiative du Groupe des Vingt contre les lacunes en matière de données et approuvée avec une légère modification, à savoir l'ajout du mot « disponibles », qui n'était plus présent dans la nouvelle formulation : « fournir [...] les données disponibles [...] sur les indicateurs des prix de l'immobilier commercial [...] ». Le Groupe interinstitutions travaille à l'application de ces recommandations en collaboration étroite avec le Groupe de travail intersecrétariats.

16. Pour atteindre les objectifs susmentionnés, le Groupe de travail sur les prix des logements a élaboré, en coopération et en consultation avec le Groupe de travail intersecrétariats, le modèle susmentionné pour la compilation de données sur les prix de l'immobilier résidentiel comparables au niveau international, assorti d'indicateurs sur le logement. Le modèle comporte cinq thèmes : indices des prix de l'immobilier résidentiel ; autres statistiques de prix des logements ; indicateurs relatifs aux marchés de l'immobilier résidentiel ; indicateurs structurels du logement ; indicateurs du secteur de la construction. Il vise à faire mieux comprendre la situation du marché du logement dans chaque pays.

17. Dans le cadre de l'Initiative du Groupe des Vingt contre les lacunes en matière de données, l'OCDE calcule et publie tous les mois l'indice des prix à la consommation du G20⁹, agrégat qui s'ajoute à celui de la croissance économique qu'elle publie tous les trimestres.

V. Réunions et conférences

A. Atelier sur les indices des prix de l'immobilier commercial

18. Organisé par Eurostat et le FMI, l'atelier thématique du Groupe des Vingt sur les indices des prix de l'immobilier commercial s'est tenu à Luxembourg le 19 février 2019 et a réuni une quarantaine de personnes, dont des participants de 15 pays du G20.

19. Comme indiqué plus haut, l'atelier a permis de mettre en évidence les problèmes que continuait de poser la compilation de ces indices et le fait qu'il fallait trouver des solutions individualisées pour tenir compte de la situation de tel ou tel pays. La proposition de reformulation de la cible associée à la recommandation II.18 a été présentée et examinée à cette occasion.

B. Conférence internationale sur les statistiques de l'immobilier

20. La Conférence internationale sur les statistiques de l'immobilier¹⁰, organisée par Eurostat en coopération étroite avec la Banque centrale européenne, s'est tenue à Luxembourg du 20 au 22 février 2019. Elle a réuni 130 statisticiens de haut niveau et d'importantes parties prenantes représentant plus de 40 pays, qui ont examiné un large éventail de questions conceptuelles et pratiques touchant les statistiques de l'immobilier résidentiel et commercial, en particulier les sources de données de statistiques de l'immobilier commercial, le cadre conceptuel des indicateurs de l'immobilier commercial et les faits nouveaux dans la mesure de l'immobilier résidentiel.

⁹ Voir https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=G20_PRICES.

¹⁰ Voir <https://www.real-estate-statistics.eu/>.

21. Les participants ont souligné à quel point il importait d'échanger des informations sur les pratiques et de mettre en commun les connaissances et les recherches dans ce domaine statistique encore relativement récent. Ils ont également noté qu'il fallait avoir une approche commune pour répondre aux divers besoins des utilisateurs et pouvoir compter sur une solide coordination internationale.

C. Équipe spéciale d'Eurostat sur les indicateurs de l'immobilier commercial

22. Créée en 2018, l'équipe spéciale d'Eurostat sur les indicateurs de l'immobilier commercial étudie le développement des prix de l'immobilier commercial et des indicateurs connexes. Elle facilite l'échange de données d'expérience dans le cadre de projets pilotes et privilégie les sources de données telles que les données d'évaluation, les données administratives et les données d'enquête, ainsi que les sources de données privées. Les projets pilotes menés dans les États Membres sont indispensables pour renforcer les capacités en ce qui concerne les questions méthodologiques et conceptuelles et l'étude des sources de données pertinentes. L'équipe spéciale devrait contribuer à l'élaboration de solutions à long terme pour la collecte de données sur l'immobilier commercial.

23. Les membres de l'équipe spéciale sont des experts ayant une expérience et des compétences dans ce domaine, qui sont issus des instituts nationaux de statistique et des banques centrales nationales des États membres de l'Union européenne ainsi que de la Banque centrale européenne, d'Eurostat (qui assure la présidence), du FMI, de la Banque des règlements internationaux et de l'OCDE. L'équipe spéciale s'est réunie deux fois en 2019. Elle a entrepris de dresser un inventaire des sources de données disponibles pour les indicateurs de l'immobilier commercial dans les pays de l'Union européenne et progresse dans l'élaboration d'orientations méthodologiques.

D. Groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation

24. Les réunions du Groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation sont organisées tous les deux ans par la CEE en coopération avec l'OIT. Ce groupe d'experts contribue à l'élaboration de normes et de méthodes adoptées au niveau international dans le domaine des indices des prix à la consommation et formule des recommandations sur les bonnes pratiques pouvant être appliquées par les organismes de statistique. Les réunions, organisées sous l'égide de la Conférence des statisticiens européens, rassemblent des statisticiens des prix issus des pays membres de la Conférence et un nombre croissant de statisticiens des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud. Des experts d'organisations internationales et des chercheurs spécialisés dans les indices y participent également.

25. La CEE organisera la prochaine réunion du Groupe d'experts sur les indices de prix à la consommation à Genève du 2 au 4 juin 2020. Les participants à la réunion s'intéresseront aux thèmes de fond suivants : les nouvelles sources de données ; l'économie numérique et l'économie du partage ; la mesure de la protection sociale et du bien-être ; l'ajustement de la qualité et d'autres questions méthodologiques ; la compréhension et la satisfaction des besoins des utilisateurs. La CEE publiera les informations relatives à la réunion sur son site Web¹¹.

¹¹ Voir www.unecce.org/statistics.

E. Groupe d'Ottawa sur les indices des prix

26. Le Groupe d'Ottawa sur les indices des prix s'occupe surtout de recherche appliquée, principalement dans le domaine des indices des prix à la consommation. Il examine en situation les avantages et les inconvénients de différents concepts, méthodes et procédures. Les participants sont des spécialistes et des praticiens issus des services de statistique de différents pays ou d'organisations internationales. Le Groupe d'Ottawa se réunit tous les deux ans, en alternance avec le Groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation.

27. En 2019, le Groupe d'Ottawa s'est réuni du 8 au 10 mai à Rio de Janeiro (Brésil). La réunion était organisée conjointement par l'Institut brésilien de géographie et de statistique et la Fondation Getulio Vargas. Les participants ont examiné les sujets suivants : les nouvelles sources de données pour les indices des prix ; les produits saisonniers ; les indices des prix des logements ; les formules de calcul des indices ; l'ajustement de la qualité et d'autres questions méthodologiques. Le compte rendu de cette réunion et ceux des réunions antérieures sont disponibles sur le site Web du Groupe¹². Le Groupe d'Ottawa rend compte séparément à la Commission de statistique.

F. Réunion sur la mesure des prix et des volumes dans un monde numérisé

28. Les 2 et 3 juillet 2019, Eurostat et l'OCDE ont organisé une réunion conjointe sur la mesure des prix et des volumes dans un monde numérisé. Les changements résultant de la numérisation de l'économie, tels que l'évolution rapide des modes de conception de nouveaux produits, la combinaison de biens et de services, les nouveaux modèles de fonctionnement, le passage des achats en magasin aux achats en ligne et le traitement des produits numériques « gratuits », obligent à revoir la mesure des prix et des volumes. La réunion a montré que tant les spécialistes de la comptabilité nationale que les statisticiens des prix tireraient profit d'un échange régulier de données d'expérience sur ces questions.

VI. Décisions que la Commission de statistique est invitée à prendre

29. La Commission est invitée :

a) à approuver la publication intitulée *Consumer Price Index Manual: Concepts and Methods* et à en faire une norme statistique internationale ;

b) à encourager les pays à s'en servir pour élaborer les indices nationaux des prix à la consommation.

¹² Voir www.ottawagroup.org.